



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES Réunion du 12 janvier 2026

Présents : Jacky ANTONIAZZA (membre de l'équipe d'animation) ; Ann BOSTOEN (membre de l'équipe d'animation) ; Florian CARRIER ; Centre Paris Anim' Pôle Simon Lefranc (Camille KHAIRALLAH) ; Dominique CIORA ; Patricia CLARISSE ; Louise DANCY ; Isabelle DAUMONT-TREILLEUX ; Thierry D'AUZON ; Sophie DAVID ; Daniele DUPLAT-BAZIL ; Agnès FRANCONIE ; Deborah GUERRE MESRADI ; Hamid HASSNAOUI (membre de l'équipe d'animation) ; Céline HAUSWALB ; Lafayette Anticipations Fondation (Emilie VINCENT) ; Pascal LEJARRE ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ (membre de l'équipe d'animation) ; Jean-Claude POUSSARD ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Françoise SERRAULT ; Sandrine THOURY (membre de l'équipe d'animation).

Excusés : Alfred BARNY ; Marie-Paule BELLIOU ; Catherine CHOUMEURTHE ; Hugo DHERBECOURT ; Le Crédit Municipal (Franck FLIPO) ; Sophie PONS ; Martine PORTNOE ; François RICHE (membre de l'équipe d'animation) ; Faty TOUZOT ; Antoni VALERO CABRE.

Auditeurs libres : Roselyne CHEVALIER ; Michaël SARFATI.

Mairie de Paris Centre : Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ; Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, élu délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, vice-Président de la 7e commission du Conseil de Paris ; Hada PIERROT, Conseillère du Maire de Paris Centre en charge notamment de la Participation citoyenne et des Conseils de quartier ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

ORDRE DU JOUR

1. **Réponses aux questions du 15 décembre 2025, par notre élu référent, Boris JAMET-FOURNIER**
 - a. **Réponses aux questions**
 - b. **Nouvelles questions et signalements**
2. **Invitation de Arnaud PARIS, présentation de l'association SOS Eva&Juliette et le projet d'un référendum**
3. **Petit rappel de l'application « Dans Ma Rue »**
 - a. **Brève présentation de l'application**
 - b. **Exercice pratique et simulation d'un signalement sur DMR**
3. **Questions, demandes et annonces diverses**
4. **Fin de réunion à 20h30-21h00**

Boris JAMET-FOURNIER introduit la réunion en présentant ses vœux pour l'année 2026. L'année 2026 est également celle des élections municipales le 15 et 22 mars prochains, qui font l'objet d'une réforme du mode de scrutin instaurant deux votes distincts : l'un pour élire les conseillers d'arrondissement, l'autre pour élire les conseillers de Paris. Ce mode de scrutin implique le doublement des bureaux de vote et des personnes qui y sont mobilisées. Boris JAMET-FOURNIER explique que tout volontaire pour travailler dans un bureau de vote est le bienvenu. Il annonce également que la Mairie organisera une réunion publique pour expliquer précisément ce qu'implique cette réforme courant février.

Ariel WEIL présente ses vœux à tous les membres du Conseil de quartier pour l'année 2026 et les invite à la cérémonie des vœux qui a lieu le 17 janvier au Carreau du Temple, à partir de 10h30.

Depuis 2025, le Maire visite les Conseils de quartier de Paris Centre et c'est à ce titre qu'il est présent à cette séance. Il rappelle que la période de réserve électorale est en cours et laisse l'équipe d'animation guider la réunion.

Réponses aux questions du 15 décembre 2025, par notre élu référent Boris JAMET-FOURNIER

o Réponses aux questions et signalements

Questions :

Des compléments d'information sont demandés concernant [la réponse à la question du 15 septembre 2025 sur la rue Pastourelle](#) et face à la situation qui ne semble pas s'améliorer (N°DMR transmis A2025L74189). Comment la Mairie compte-elle diminuer les installations techniques sur les portions de rue concernées (devant la Poste principalement) ? Quelles seraient les modalités et marges de manœuvre de la concertation proposée par la Mairie concernant l'avenir de ces tronçons de rue ?

La Mairie a déjà répondu de manière détaillée à ces questions, voici de façon brève les éléments apportés :

- Les travaux ne se termineront pas avant la fin du mois de mai 2026. Il faudra veiller à ne plus y autoriser d'emprises de chantier à ce moment. Cela relève donc de la prochaine équipe municipale.
- L'équipe municipale a rappelé au maître d'œuvre la nécessité d'une bonne tenue de l'emprise. Le constat n'est pas mauvais sur ce point.
- Concernant les bornes, nous sommes malheureusement bloqués dans un processus administratif long, géré à la Ville en central. L'équipe municipale n'a malheureusement pas plus d'informations à vous communiquer à ce stade. Et cela sera le cas jusqu'à nouvel ordre.

En 2021, la Commission Végétalisation et Cadre Urbain du Conseil de quartier Marais-Archives a travaillé sur le projet « Ecrin Vert » visant à créer un écrin de verdure autour des Archives Nationales. La Commission demande à ce que la Mairie puisse réétudier le dossier de ce projet ?

Ce projet est devenu celui d'une trame verte participative via la démarche Embellir Votre Quartier. Malheureusement, les faibles potentiels de végétalisation entrevus dans le Marais

n'ont pas pu se concrétiser en plantation réelle. L'équipe municipale a été informée très récemment de l'abandon d'un dernier projet de plantation rue des Quatre-Fils.

À ce stade, l'exercice est arrivé à son terme. La prochaine mandature, et la mise en place de nouveaux objectifs pourront éventuellement être l'occasion d'une revoyure de ces potentiels, malgré les aléas techniques.

En début de mandature, la Mairie de Paris Centre avait associé les Conseils de quartier à la rédaction du Plan de propreté. Dans la continuité, il avait été question d'organiser une plénière ou un atelier citoyen sur le thème de la propreté. Où en est cette proposition ? Les conseillers souhaitent relancer cette demande.

Les Conseils de quartier ont été associés à l'élaboration du Plan de propreté en début de mandature. Ils ont alors fait remonter les points noirs identifiés et ont également été sollicité sur l'implantation des Trilib'.

Compte tenu de la période de réserve électorale, la Mairie ne peut pas mettre en œuvre l'organisation d'ateliers citoyens ou d'une réunion plénière.

Bien entendu, l'équipe municipale continue à suivre et à traiter avec attention tous les signalements remontés par les Conseils de quartier et par l'application « Dans Ma Rue ».

L'ancien Hôtel des Impôts rue de Montmorency vient d'être vendu par l'Etat. Est-ce que la Mairie est intervenue dans le process et sait-on qui est l'acheteur ?

L'information est juste. Le bâtiment va être vendu et la Ville a été prévenue en amont. Après une étude de faisabilité, la Ville n'a pas retenu ce site pour le transformer en logement social. Le bâtiment va donc rester des bureaux.

La Mairie n'est pas intervenue dans le process mais ne connaît pas les acheteurs potentiels. Le projet a été présenté à la Mairie, qui n'a pas souhaité acheter les locaux car il s'agit d'un rez-de-chaussée et qu'il était impossible d'y faire du logement social.

Signalements :

Malgré la visite effectuée par quelques riverains et Boris JAMET-FOURNIER au restaurant « Tata Yaya » situé 102 rue du Temple, les conseillers déplorent toujours les mêmes problématiques de nuisances sonores et de propreté. Le dialogue est extrêmement tendu voire violent entre les riverains et les propriétaires.

La Mairie a bien pris connaissance des signalements « Dans Ma Rue » remontés par le CQ et encourage à poursuivre ces signalements qu'elle traite et suit avec attention.

Le signalement a été transmis à la Police Municipale ainsi qu'au service de propreté afin qu'une vigilance soit bien appliquée.

Par ailleurs, l'équipe municipale propose de retourner sur site pour aller à la rencontre des propriétaires de cet établissement afin de poursuivre les efforts déjà mis en œuvre.

Suite à cette réponse, les conseillers sont favorables à la proposition de l'équipe municipale.

Les arbres de la place et de la rue du Bourg-Tibourg prennent beaucoup d'ampleur et mériteraient d'être élagués.

Le signalement a été transmis au service concerné. Si nous n'avons pas de regard sur la programmation détaillée, soyez-rassurés, tout élagage nécessaire à la sécurité des riverains/usagers est anticipé, via un suivi de terrain régulier.

○ **Nouvelles questions posées à la Mairie**

Ariel WEIL, propose de répondre partiellement aux questions posées avant de les soumettre aux services concernés. La dernière question a été votée à la fin de la séance, le Maire n'était plus présent.

- Les services de la Mairie sont intervenus à l'école Moussy Archives pour une tuile s'étant détachée de la toiture. Les conseillers évoquent le fait que d'autres travaux étaient prévus dans cette école : ont-ils été réalisés ? En cas contraire, quand sont-ils prévus ?

Réponse d'Ariel WEIL :

A ce jour, les services ont enlevé la tuile mais n'ont pas encore débuté les travaux pour la réinstaller. Cela sera prévu lors de prochaines vacances scolaires ou lors d'un week-end quand les écoliers ne sont pas présents.

- Suite à l'incendie dramatique survenu à Crans-Montana, les conseillers souhaitent savoir quelles mesures sont prises en lien avec la Préfecture de Police pour sécuriser les publics dans les bars et locaux d'activités festives (notamment avec des caves) de Paris Centre ? Quels moyens sont mis en place pour rappeler aux patrons et gérants leurs responsabilités afin d'éviter de tels accidents ? Enfin, existe-t-il un listing des commerces et locaux d'activités commerciales accueillant des publics et présentant de tels risques ?

Réponse d'Ariel WEIL :

Bien que la problématique de la sécurisation des bars et locaux festifs ne relève pas de la compétence de l'équipe municipale, celle-ci rencontre les syndicats des établissements de nuit. Ces établissements sont réglementés et surveillés par la Préfecture de Police.

Cependant, si des lieux sont connus comme problématiques par les membres du Conseil de quartier, il est nécessaire de les signaler afin d'alerter la Préfecture de Police.

- Lors de grand épisode neigeux, les copropriétés et les commerçants sont-ils censés nettoyer et saler devant leurs propriétés ? Quelle réglementation existe à ce sujet dans Paris Centre et qui contrôle l'application du règlement ?

Réponse d'Ariel WEIL :

Lors de ces épisodes, la Ville assure la sécurisation des grands axes routiers afin qu'ils soient utilisables par les usagers. Les établissements sont tenus de nettoyer et saler devant leur boutique. La Mairie Paris Centre a mis en place une carte, via Internet, sur le travail de déneigement et de salement opérés lors de cet épisode.

- Les conseillers constatent une augmentation de speed bikes – véhicules électriques rapides et dangereux pour les autres usagers (cyclistes, piétons) – sur les pistes cyclables du quartier. Il s'agit de vélos qui répondent à la définition de cyclomoteurs : vitesse de 25 km/h sans pédaler, immatriculation, casques et assurances obligatoires... Est-ce que la Police Municipale verbalise ces véhicules et quelles dispositions compte-elle prendre alors que la sécurité des citoyens est en jeu ?
 - **Nouveaux signalements :**
- Des dépôts sauvages de vieux sapins sont constatés dans les rues. Des enclos dédiés sont habituellement aménagés dans les parcs et jardins.

Réponse d'Ariel WEIL :

La Ville de Paris et la Mairie Paris Centre ont mis en place une communication sur le dépôt légal des sapins, toutes les informations sont à retrouver sur ce lien : [Où déposer son sapin après Noël ? - Ville de Paris](#)

- Après l'occupation des places de stationnement et de livraison, rue Pastourelle, par les entreprises en travaux dans le secteur, il a été constaté qu'une entreprise a maintenant empiété sur le trottoir devant la Poste des Archives pour former un enclos avec barrières (pour dépôt de matériel ou travaux ?). Cette emprise a été réalisée sans afficher d'autorisation et l'enclos génère des dépôts sauvages. Ce serait la Sté AIDF qui est responsable du gros chantier au 68 rue des Archives et qui fait des emprises sur la rue Pastourelle pour ses prestataires. Elle génère des gênes importantes pour les riverains, mais aussi pour la sécurité des passants : engins sur le trottoir et sur les passages piétons, etc.

Réponse commune d'Ariel WEIL et de Boris JAMET-FOURNIER :

Comme indiqué dans la réponse à la première question, les travaux ne se termineront pas avant la fin du mois de mai 2026. Il faudra veiller à ne plus y autoriser d'emprises de chantier à ce moment. Cela relève donc de la prochaine équipe municipale.

L'équipe municipale a rappelé au maître d'œuvre la nécessité d'une bonne tenue de l'emprise mais note bien ce nouveau signalement.

Invitation de Arnaud PARIS, présentation de l'association SOS Eva&Juliette et le projet d'un référendum

Les principales informations à retenir :

- L'association a pour but de protéger les enfants français victimes d'enlèvements internationaux via une action démocratique, appelée le Référendum d'Initiative Partagée (RIP).
- Chaque année, plus de 6000 enfants européens sont victimes d'enlèvements parentaux vers des pays tiers, malgré la Convention de la Haye, qui impose aux Etats de coopérer pour garantir le retour rapide des enfants enlevés.
- Le RIP est une procédure démocratique qui permet, avec le soutien d'au moins 185 parlementaires (députés et sénateurs), de faire inscrire une loi grâce au soutien citoyen. La proposition de loi portée par l'association vise à rendre obligatoire l'action du Gouvernement français lorsqu'un autre État viole les conventions internationales de protection de l'enfance.
- Chaque citoyen peut aider en relayant la démarche entreprise par l'association, en demandant le soutien de parlementaires, en faisant des dons. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de l'association : www.enfantseurope.fr et [aux pages 20 à 27 du support de présentation de la séance.](#)

Petit rappel de l'application « Dans Ma Rue » (DMR)

Les principales informations à retenir :

- L'application DMR est une application permettant aux citoyens de la Ville de Paris de lutter contre les incivilités et d'améliorer l'espace public.
- L'application permet d'effectuer des signalements d'anomalie dans l'espace public, qui sera directement transmise au service de la Ville compétent.
- Le guide d'utilisation de l'application DMR est à retrouver [aux pages 30 à 51 du support de présentation.](#)

Questions, demandes et annonces diverses

- Prochaine séance du Conseil de quartier : **lundi 9 février 2026 à la Mairie Paris Centre**
- Pour signaler une incivilité du quotidien les conseillers sont invités soit :
 - **A consulter la page dédiée sur Paris.fr : <https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800?>**
 - **A contacter le centre d'appel de la Ville de Paris (3975)** qui permet de signaler une incivilité aux agents de la Police municipale 7j/7 et 24h/24.

- **A utiliser l'application Dans Ma Rue** qui permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
 - **En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels)**, un signalement est possible [en ligne](#) (à la Rubrique « Trouver le bon interlocuteur »)
 - **A contacter la Police Nationale en composant le 17** qui permet de demander une intervention face à une situation dangereuse ou illégale.
- Liens utiles :
 - Les comptes-rendus des plénières et les présentations PPT sont disponibles sur [la page dédiée du Conseil de quartier](#).
 - Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.